



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

## électricité

Question écrite n° 25731

### Texte de la question

M. André Berthol appelle l'attention de M. le secrétaire d'Etat à l'industrie sur les inquiétudes suscitées par l'absence d'une décision politique sur l'approvisionnement en charbon de la centrale de Gardanne. Ces absences de décision et absences d'approvisionnement créent un grave préjudice à la SNET (société d'électricité et de thermique du Nord-Est) dont les engagements de fourniture d'électricité à EDF ne peuvent être respectés. Il lui demande quand l'approvisionnement en charbon du site de Gardanne sera décidé.

### Texte de la réponse

En réponse aux préoccupations exprimées concernant l'avenir de la Société nationale d'électricité et de thermique (SNET), il est indiqué que les essais d'utilisation de charbon importé, qui sont nécessaires au maintien de l'activité électrique à Gardanne et à son développement, ont commencé en avril 1999.

### Données clés

**Auteur :** [M. André Berthol](#)

**Circonscription :** Moselle (7<sup>e</sup> circonscription) - Rassemblement pour la République

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 25731

**Rubrique :** Énergie et carburants

**Ministère interrogé :** industrie

**Ministère attributaire :** industrie

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 22 février 1999, page 1026

**Réponse publiée le :** 10 mai 1999, page 2877